

PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS RETRAITÉS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (APRUM)

Tenue le mardi 29 mai 2019 à 15 h 30 dans la salle M-415 du Pavillon Roger-Gaudry de
l'Université de Montréal

Étaient présents : Babai, Feridoun; Beucage, Pierre; Beauregard, Hugues; Brunet, Robert; Comeau, Judith; Derome, Jean-Robert; Donati, François; Dubreuil, Nicole; Dufresne-Tassé, Colette; Gauthier, Paul-M.; Gautrin, Henri-François; Gratton, Francine; Hardy, Jean-François; Héhal, Georges; Kessous, Allégria.; Lafrance, André-A.; Lefebvre, Yves; Lépine, Yves; Lespérance, Michel; LeTourneux, Jean; Marinier, Raymonde; Michaud, Monique; Morval, Jean; Rondeau, Gilles; Roy, Roch; Sales, Arnaud; Trépanier, Jean.

1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour

Yves Lépine, président de l'APRUM, remercie les membres de leur présence à l'Assemblée générale annuelle.

Sur proposition d'Henri-François Gautrin, appuyé par Monique Michaud, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Yves Lépine préside l'assemblée et Johanne Coulombe-Viau prend note des délibérations et rédige le procès-verbal.

2. Adoption et suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 22 mai 2018

En l'absence de modification au procès-verbal, Judith Comeau en propose son adoption. Appuyée par Henri-François Gautrin, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Rapport du président

L'année 2018-2019 a été une année de légère croissance marquée par trois visites et cinq conférences. Le taux de participation aux activités a légèrement augmenté de même que le nombre de membres à l'Association. Du temps a été consacré à la mise à jour de la base de données. De plus l'APRUM essaie de réduire au maximum les envois papier et de convaincre les membres de s'acquitter de leur cotisation par prélèvement à la source.

Madame Viau, adjointe administrative a grandement aidé à atteindre cet objectif. Elle est responsable, entre autres, du recrutement, de la mise à jour de la banque de données, de la correspondance, du classement des documents, de la logistique des dîners et de la préparation des événements comme cette assemblée générale. Elle est devenue indispensable par sa compétence et son efficacité.

Sur environ 980 professeures et professeurs retraités, 505 ont adhéré à l'Association et ont payé leur cotisation cette année. Ce nombre est plus élevé que celui de l'an dernier par environ 30 personnes. L'Association réussit donc à recruter de nouveaux membres tout en conservant ceux déjà présents. Les nouvelles adhésions doivent en effet compenser pour les décès et les abandons. Cette année, 42 nouveaux retraités ont été enregistrés dont 22 ont adhéré.

Quatre cent trente (430) membres sur 505 ont accepté la perception à la source (directement à partir de leur chèque de retraite), ce qui allège considérablement les tâches reliées à la perception. L'Association incite fortement ceux qui ne l'ont pas encore fait à y adhérer: cela sauve énormément de temps qui peut-être consacré à développer de nouveaux services. La procédure est simple: il suffit de remplir le formulaire disponible sur le site de l'APRUM ou téléphoner directement à l'Association.

Jean-Robert Derome a continué à s'occuper du site WEB et de la base de données. Il a entamé la migration de celle-ci vers un outil plus performant et mieux connu de façon à pouvoir confier son entretien à une personne de l'extérieur. Ce projet est en cours.

Cette année, le Conseil a travaillé fort pour l'intérêt des membres de l'APRUM. Le président remercie tous les membres de l'équipe actuelle :

- Jean-Robert Derome, vice-président, responsable de la base de données et du site WEB;
- François Donati, trésorier et co-responsable des dîners et des conférences;
- Robert Brunet, représentant des retraités au Régime de retraite de l'Université de Montréal (RRUM);
- Francine Gratton qui a exercé la fonction de secrétaire de l'APRUM en plus d'avoir été co-responsable de l'organisation des visites de musées et membre du comité des assurances de l'Université;
- Hugues Beauregard, co-responsable des dîners et des conférences;
- André-A.Lafrance, responsable de la rédaction des « Grains de sagesse ». Il a aussi accepté de représenter l'APRUM à l'ARUCC;
- Nicole Dubreuil, co-responsable de l'organisation des visites de musées.

À l'exception de Jean-Robert Derome, tous ces membres se représentent cette année.

Des remerciements sont adressés aux bénévoles de l'APRUM, notamment Michel Lespérance pour tout le travail concernant les notices nécrologiques et Gilles Rondeau pour la chronique « À l'honneur » des nouvelles.

En 2018-2019, l'APRUM a tenu un repas de Noël et les cinq conférences-midi suivantes:

- Le 19 septembre 2018 : Claire Durand, département de sociologie, « A quoi s'attendre lors de l'élection du 1^{er} octobre prochain? »
- Le 17 octobre 2019 : Rodolphe De Koninck, département de démographie, « Pourquoi et pour qui le fantôme de Malthus est-il toujours aussi utile ? »
- Le 20 février 2019 : François Reeves, cardiologue, « Une citécadioprotectrice »
- Le 20 mars 2019 : Jean-Louis Brazier, professeur retraité de la Faculté de pharmacie, « Je suis unique face à mes médicaments »
- le 17 avril 2019 : Pierre Drolet « Simuler pour apprendre : de la technique aux attitudes »

Ces dîners et conférences ont eu lieu au restaurant « Les Fillettes » et étaient sous la responsabilité de François Donati et Hugues Beauregard.

Suite à l'intérêt montré l'an dernier, le conseil a organisé deux nouvelles visites guidées de musées suivies d'un dîner. Il s'agit de l'exposition Françoise Sullivan au Musée d'Art contemporain (MAC) le 21 novembre et l'exposition Alexandre Calder au Musée des beaux-arts de Montréal le 16 janvier dernier. La responsabilité en a été confiée à Francine Gratton et à Nicole Dubreuil.

Une visite du nouveau campus d'Outremont (MIL) a aussi été organisée par le président. Trois groupes d'une dizaine de personnes ont pu y participer.

Furent aussi publiés un numéro des « Grains de Sagesse » et cinq numéros du « Bulletin de nouvelles » de l'APRUM.

Cette année, le prix Jacques St-Pierre sera décerné au professeur André-Pierre Contandriopoulos dans le cadre du cocktail annuel de l'APRUM.

Comme le veut la tradition, une place spéciale est accordée aux professeures et professeurs décédés durant la dernière année. Depuis le dernier rapport, 33 collègues professeurs retraités de l'Université de Montréal sont décédés. Voici leurs noms :

NOM	PRÉNOM	DATE	UNITÉ
Vincent-Goldin	Jeanne	7 mai 2018	Litt. langue française
Hubert	Claude	19 févr. 2018	Géologie
Salvador	Romano	26 mai 2018	Pharmacie
Messier	Bernard	21 juin 2018	Anatomie
Goyer	Robert	28 juin 2018	Pharmacie
Blain	Claude	6 août 2018	Admin. et fond. de l'éducation

Bohémier	Albert	7 sept. 2018	Droit
Potvin	Gérard	28 août 2018	Admin. et fond. de l'éducation
Szabo	Denis	13 oct. 2028	Criminologie
Ferron	Jean-Paul	23 oct. 2018	Médecine
Blais	Mariette	13 sept. 2018	Nutrition
Lemian	Léon	7 oct. 2018	Dentisterie de restauration
Ngo	Van Que	14 sept. 2018	Math. et stat.
Dufour	Robert	7 nov. 2018	IRCM
Dupuis	Rémy	8 nov. 2018	Stomatologie
Grégoire	Marie-Paule	5 nov. 2018	Sc. Infirmières
Martineau	Pierre	23 nov. 2018	Droit
Destry	Jacques	26 nov. 2018	Physique
Larocque	Gabriel	6 jan. 2019	Adm. et fond. de l'éducation
Tessier	Bernard	25 nov. 2018	Psychoéducation
Gauthier	Bernard	13 déc. 2018	Psychiatrie
Daigneault	Aubert	30 jan 2019	Math. et stat.
Balikci	Asen	4 janv. 2019	Anthropologie
Martin	Fernand	10 janv. 2019	Sc. Économiques
Godin	Jean-Cleo	18 mars 2019	Litt. de langue française
Mongeau	Estelle	3 avr. 2019	Médecine
Larouche	Léon-Maurice	27 mars 2019	Médecine
Kérouac	Suzanne	8 avr. 2019	Sc. Infirmières
Roy	Paul	22 avr. 2019	Médecine
Horguelin	Paul A.	11 mai 2019	Linguistique et traduction
Campbell	Michel	19 mai 2019	Théologie
Gagnon	François-Marc	28 mars 2019	Histoire de l'art
Sokoloff	Béatrice	24 fév. 2019	Urbanisme

Le président propose de tenir une minute de silence en leur honneur.

À ce point, c'est le moment de féliciter les professeurs ayant reçu l'éméritat à la grande collation des grades. Étant donné que cette cérémonie n'a pas encore eu lieu cette année, l'APRUM rend hommage à ceux qui l'ont reçu l'an dernier :

Nom	Prénom	Faculté	Département
Bendayan	Moïse	Médecine	Patho. et bio. bcellulaire
Caouette-Laberge	Louise	Médecine	Chirurgie
Delfour	Michel	Arts et sciences	Mathématiques et statistique
Fournier	Marcel	Arts et sciences	Sociologie
Hétu	Jean	Droit	
Kergoat	Hélène	École d'optométrie	
Lapointe	Normand	Médecine	Pédiatrie
Lessard	Marie	Aménagement	
Nadeau	Louise	Arts et sciences	Psychologie
Pinel-Alloul	Bernadette	Arts et sciences	Sciences biologiques
Raynault	Marie-France	École de santé publique	
Rossignol	Serge	Médecine	Neurosciences

Jean-Robert Derome a décidé de se retirer du Conseil de l'APRUM; c'est pour lui pratiquement une seconde retraite. Il importe de souligner sa contribution de grande envergure. Depuis juin 2000 il a toujours été membre du Conseil. Durant toutes ces années il a été la personne responsable de l'infrastructure technique de l'APRUM: base de données, communication internet avec les membres, réponses aux messages des membres, site WEB, ordinateurs. Durant presque toutes ces années, il a été trésorier de l'APRUM. C'est donc une grande perte pour l'APRUM même s'il l'a assurée de sa collaboration au besoin. Un grand merci à Jean-Robert Derome pour toutes ces années au service de l'APRUM. Les membres de l'assemblée applaudissent celui-ci.

Le président termine son rapport en remerciant tous les membres de l'APRUM pour l'appui qu'ils donnent à leur association. Cela permet à celle-ci d'assurer une visibilité auprès de la direction et de la communauté de l'Université et de défendre l'intérêt des membres lorsqu'une intervention devient nécessaire.

Un membre s'interroge sur la protection des données personnelles compte tenu des changements annoncés pour la base de données. M. Derome précise qu'il n'y a aucune inquiétude à y avoir puisque le serveur et le personnel y travaillant demeurent les mêmes.

4. Rapport du secrétaire

Les membres du Conseil se sont réunis en séances régulières à dix reprises. La préparation de tous les projets d'ordre du jour a été effectuée par le secrétaire, Francine Gratton, en collaboration avec le président Yves Lépine. Madame Gratton s'est aussi chargée de la rédaction et corrections, lorsque nécessaire, des ordres du jour et des procès-verbaux.

Les dix rencontres ont eu lieu aux dates suivantes :

- 7 juin 2018
- 19 septembre 2018
- 17 octobre 2018
- 14 novembre 2018
- 5 décembre 2018
- 23 janvier 2019
- 20 février 2019
- 20 mars 2019
- 17 avril 2019
- 15 mai 2019

Quant aux lieux de rencontres, en juin 2018 et en mai 2019, le Conseil s'est réuni au local de l'APRUM situé au E-608 du Pavillon Roger-Gaudry alors que les 8 autres conseils se sont tenus dans un local du restaurant « Les Fillettes », situé au 1226 rue Van Horne, à Outremont.

Le secrétaire a aussi échangé avec le président du comité des candidatures, Monsieur Jean Trépanier, concernant la composition du conseil pour l'année 2019-2020.

5. Rapport du trésorier

François Donati, trésorier, présente l'état des finances de l'APRUM. Trois rapports ont été remis aux membres et sont annexés au procès-verbal. Il précise que l'année financière débute au 1^{er} juin pour se terminer au 31 mai.

Par rapport à l'an dernier, la dépense est moindre pour les postes budgétaires courrier, photocopie et fournitures de bureau. Par contre l'adhésion de l'APRUM à l'ARUCC et les travaux pour la mise à jour de la base de données ont engendré des coûts supplémentaires.

Exercice 2018-2019

La majorité des revenus sont perçus par retenue à la source, ce qui est une excellente nouvelle.

Un excédent d'un peu plus de 5 000 \$ est prévu pour l'année en cours comme en témoigne le tableau.

Encaisse au 29 mai 2019

Après conciliation bancaire au 29 mai, le solde du compte au net est de 22 422,60 \$ auxquels s'ajoutent deux certificats de dépôt et intérêts perçus pour un actif total de 34 422,60 \$.

Budget pro forma pour l'exercice 2019-2020

Les prévisions indiquent un léger surplus de l'ordre de 2 863,00 \$.

En réponse à une question sur la gestion des surplus, M. Donati mentionne qu'un placement à court terme pourrait être envisagé.

Sur proposition de Michel Lespérance, appuyé par Monique Michaud l'assemblée prend acte des rapports financiers. Adoptée à l'unanimité.

6. Comité des candidatures

Rapport du Comité et composition du conseil pour l'exercice 2019-2020

Le comité des candidatures est formé de mesdames Michèle Bergeron et Marie-France Thibaudeau et messieurs Marcel Lajeunesse et Jean Trépanier qui agit à titre de président. Au départ, madame Monique Michaud était membre du comité mais elle s'est retirée étant maintenant candidate à la vice-présidence.

Comme mentionné précédemment, à l'exception de M. Derome, tous les membres se représentent pour l'année 2019-2020. Puisqu'il n'y a eu qu'une seule candidature pour un poste à pourvoir, la candidate est élue par acclamation. La composition du conseil pour l'exercice 2019-2020 est la suivante :

- Président : Yves Lépine
- Vice-présidente : Monique Michaud
- Trésorier : François Donati
- Secrétaire : Francine Gratton
- Conseillers : Robert Brunet, Hugues Beauregard, Nicole Dubreuil, André-A. Lafrance
- Président sortant : Gilles Rondeau

Quant au président sortant, M. Gilles Rondeau, il est d'office membre du Conseil.

7. Élection des membres du Comité des candidatures nommés par l'Assemblée générale

Le Comité des candidatures est composé de cinq membres dont deux sont nommés par le Conseil et trois par l'assemblée générale. Yves Lépine a contacté les personnes suivantes qui ont accepté d'être en nomination :

- Jean Trépanier
- Michèle Bergeron
- Marcel Lajeunesse

Sur proposition d'Henri-François Gautrin, appuyée par Gilles Rondeau, l'assemblée adopte à l'unanimité ces trois nominations.

8. Communications et publications

Site internet de l'APRUM

Le site internet rafraîchi l'an dernier par Jean-Robert Derome est bien apprécié de tous. On y retrouve entre autres les archives des « Bulletins de nouvelles », des « Grains de sagesse » et les différents événements organisés par l'APRUM.

Bulletin « Nouvelles de l'APRUM »

Chaque parution présente un mot du président, annonce des événements (visites, dîners, conférences, etc.) dispose d'une chronique « à l'honneur » préparée par Gilles Rondeau et d'une chronique nécrologique sous la responsabilité de Michel Lespérance. M. Rondeau invite les membres à lui communiquer l'information. Certaines activités extérieures à l'Université, mais en lien avec celle-ci peuvent aussi paraître dans le Bulletin. Le président invite aussi les membres à informer l'Association de toutes nouvelles susceptibles d'intéresser les collègues.

Les « Grains de sagesse »

Sous la responsabilité d'André-A. Lafrance, un seul numéro a été publié cette année. M. Lafrance annonce le thème du prochain numéro : Y a-t-il une vie après la science et quelle sorte de science ?

9. Régime de rentes (RRUM)

Robert Brunet informe les membres de l'état du régime.

La santé du RRUM

Le rendement de la caisse du RRUM en 2018 a été de 1,34%. Ce faible rendement est essentiellement dû à une forte chute des marchés boursiers au 4^e trimestre de 2018. Toutefois, le rendement annuel moyen est la donnée importante et lors des quatre dernières années il était de 6,84%, et celui des dix dernières années de 8,93%. Ces rendements dépassent confortablement le taux de rendement moyen nécessaire à long terme pour assurer la bonne santé du régime. Celui-ci est présentement fixé à 5,30% dans les calculs actuariels.

Malgré cette fin d'année difficile, l'actif de la caisse au 31 décembre 2018 était de 3,997 milliards. Le passif du régime, c'est-à-dire la valeur actuelle des engagements pour verser les rentes aux retraités actuels et futurs, était de 3,984 milliards. Le rapport de ces deux valeurs montre que le régime est capitalisé à 100,3%.

Indexation des rentes

À partir du 1^{er} janvier 2019, les rentes ont été indexées comme suit : pour les années de service jusqu'au 31 décembre 2005, au taux de 2,29%; pour les années de service à partir du 1^{er} janvier 2006, au taux de 1,72%. Ces indexations sont égales à 100% et 75% respectivement de l'augmentation de l'Indice des prix à la consommation (IPC) moyen au Canada.

Robert Brunet a siégé une quinzaine d'années au Comité de retraite. Ce poste est maintenant occupé par Yves Lépine. De plus, il a été membre du comité de placement pendant 12 ans. L'assemblée souligne son importante contribution et le remercie pour son engagement à veiller aux droits des professeurs retraités.

Au comité, deux postes sont réservés pour un représentant des membres actifs et un des membres non actifs. François Donati a été élu représentant de tous les retraités de l'Université, poste devenu vacant par le départ d'Yves Lépine qui siège maintenant au Comité de retraite.

Après quelques échanges, il est mentionné qu'éventuellement les votes auront lieu uniquement par voie électronique.

10. Assurance santé

Les retraités de l'Université de Montréal peuvent participer à deux régimes d'assurance; l'assurance-vie de l'Industrielle-Alliance et la Croix-Bleue.

Assurance-vie

Tout le personnel de l'Université est couvert par le même contrat d'assurance-vie.

Pour chacun, le volume d'assurance vie est égal à 3,5 fois le salaire jusqu'à 65 ans ou jusqu'au moment de prendre la retraite, selon l'évènement survenant en premier. À compter de 66 ans, le volume de l'assurance diminue progressivement selon les pourcentages suivants appliqués sur le volume assuré à 65 ans (à 66 ans 25% du volume assuré, à 67 ans 20%, à 68 ans 15%, à 69 ans 10% et 5% à 70 ans et pour les années suivantes).

La prime est assumée à parts égales par l'employé et par l'Université. La quote-part du retraité est calculée en fonction de son volume d'assurance arrondi et est ou sera prélevée sur chacun des versements de sa rente. Notez qu'à compter de 70 ans la prime est assumée en entier par l'Université pour les retraités comme pour les employés.

À la réunion du 24 avril 2019, le constat est le suivant :

- La santé financière reste excellente, même après le congé de prime de quatre mois entre janvier et avril 2018.
- La prime annuelle totalise 3 850 500 \$ pour tous les groupes de l'Université (excluant la taxe de vente).
- Au 30 juin 2018, la capitalisation de la réserve pour fluctuations était de 2 042 950 \$ (environ 50% de la prime annuelle).
- Fonds en dépôt au 31 décembre 2018 : 2 259 218 \$ (57% de la prime totale).
- La prime restera à 0,186 \$ par montant assuré de 1000 \$, après arbitrage entre l'assureur et l'actuaire de l'Université. Compte tenu du fait que l'Université en paie la moitié et en ajoutant les taxes, le prélèvement mensuel sur la rente est de 0,10137 \$ par tranche de 1000 \$ assuré.

Assurance-santé (contrat 96775 - retraités de plus de 65 ans)

Pour ce régime offert aux retraités de 65 ans et plus, le premier payeur est la RAMQ, tandis que la Croix-bleue offre en fait une coassurance.

Yves Lépine et Francine Gratton ont participé le 24 avril 2019 à une rencontre avec Guy Bélanger et Aline Myre de la Direction des ressources humaines et les représentants des retraités de 65 ans et plus de l'Université de Montréal (APRÈS l'UM). Cette réunion avait pour objectif de faire le point sur l'état actuel du régime de l'assurance-santé de la Croix-Bleue. Le constat est le suivant :

- Le groupe est en excellente santé financière. La cotisation annuelle totalisait environ 1 786 010 \$ et le fonds de stabilisation était pleinement capitalisé en ce sens qu'il représentait 10% de ce montant i.e. environ 178 601 \$.
- Au delà de ce fonds, le groupe accumule un surplus. Ce surplus, appelé fonds en dépôt était alors de 379 477 \$ (21,2% des primes).
- Une diminution de la prime de 6,9%, due à une expérience favorable du groupe, est convenue après discussion entre l'assureur et l'actuaire de l'Université. Les primes seront donc les suivantes, incluant les taxes, à partir du 1^{er} juin 2019:
 - Individuel : 68,52 \$ par mois
 - Monoparental : 81,32 \$ par mois
 - Familial : 143,48 \$ par mois
- Les réclamations les plus importantes de l'an dernier ont été pour les médicaments (60%).

À une question sur l'absence d'assurance voyage, on répond que les primes seraient trop élevées. Toutefois certaines vérifications sont en cours avec l'ARUCC. On discute de l'assurance voyage ponctuelle et annuelle.

Avec la Croix bleue il n'y a aucune contrainte sur le nombre de voyage à l'intérieur d'une année pour une prime annuelle aux alentours de 150 \$. Toutefois la durée du voyage se limite à trois semaines. Il est possible d'avoir une couverture pour une période plus longue, mais la prime sera plus élevée. Lorsqu'on contacte la Croix Bleue il est important de mentionner que l'employeur était l'Université de Montréal puisqu'elle bénéficie d'une réduction de prime de 15 %. Le questionnaire faisant état du bilan de santé se renouvelle automatiquement, donc tout changement dans la médication doit être signalé à la Croix bleue. Le système est souple puisqu'on peut le renouveler selon le besoin.

Certains membres soulignent que la Croix bleue est plus contraignante pour les gens de 80 ans et plus et suggèrent d'autres assureurs tels Manuvie et Sogécap ???

La prime d'assurance-vie est payée à parts égales avec l'employeur. Toutefois, à compter de 70 ans elle est payée en totalité par ce dernier.

Pour en savoir davantage, les gens peuvent s'adresser à Madame Aline Myre, conseillère aux avantages sociaux à la DRH. Suite à la suggestion d'un membre, l'APRUM demandera s'il est possible pour chacun des membres de recevoir occasionnellement un relevé à jour.

11. Activités : dîners, conférences, visites et autres ?

Hugues Beauregard en collaboration avec François Donati ont planifié les midi-conférences qui ont eu lieu le 3^e mercredi du mois au restaurant « Les Fillettes ». Cinq dîners conférence et deux activités ont eu lieu en sus du dîner du Noël en décembre et de l'assemblée générale annuelle en mai.

Les conférences repas ont débuté en 2011-2012 et depuis 38 ont été présentées par des conférenciers bénévoles, tous de l'Université de Montréal. La palme revient à la FAS, suivi de la Faculté de médecine. Par le taux de participation, on note un intérêt marqué par les présentations qui traitent de la santé. Le tableau préparé par Johanne Coulombe-Viau présente l'information détaillé. Celui-ci sera publié dans le prochain « Bulletin de nouvelles ». M. Beauregard invite les membres à lui faire part des sujets qui les intéressent. En septembre, la conférence de M. Normand Mousseau, physicien, portera sur la gouvernance environnementale, et celle d'octobre de M. Robert Bourbeau, démographe sur la longévité. Le trimestre d'hiver reste à déterminer.

L'APRUM, par l'entremise du secrétaire Francine Gratton en collaboration avec Mme Nicole Dubreuil, a organisé deux visites dans des musées suivies de dîners.

Mme Dubreuil souligne la plus value d'aller en groupe aux visites de Musée, plusieurs membres étant déjà VIP. Ce modus operandi offre l'occasion aux membres de se rencontrer et comme il s'agit d'un public savant, cela permet d'avoir certaines exigences. Lors de la visite de l'exposition Sullivan, les membres ont eu le privilège de rencontrer l'artiste qui a plusieurs décennies à son actif.

Francine Gratton souligne que l'activité du 16 janvier au Musée des Beaux-Arts pour la visite de l'exposition d'Alexandre Calder a été suivie d'un dîner au restaurant du Musée dans une salle privée. À ce rendez-vous, 27 personnes se sont présentées pour la visite de l'exposition alors qu'environ 20 d'entre elles étaient présentes au dîner.

À la demande des organisatrices, trois guides ont dirigé les groupes limités à 8 ou 9 personnes, ce qui a favorisé les échanges. Quant au dîner, le fait d'avoir bénéficié d'une salle privée a permis de prendre le repas dans une atmosphère plus détendue.

Pour 2019-2020, des échanges ont eu lieu avec une représentante de la Maison symphonique pour un concert en novembre (13-14) 2019 intitulé « Hommage à Félix Leclerc ». Toutefois, aucune suite ne sera donnée à ce projet en raison de l'évaluation des coûts. Un cocktail dinatoire, une activité pré-concert du type visite commentée de la maison symphonique et le concert (129\$ chaque billet), représente au bas mot 150 \$ par personne excluant le vin.

Les membres sont invités à écrire à Francine Gratton pour lui faire part de suggestions.

12. Adhésion de l'APRUM à l'ARUCC

L'ARUCC, est l'Association des Retraités des Collèges et Universités du Canada (CURAC en anglais). On n'y trouve aucun collègue malgré son nom. Invitée à le faire par nos collègues de l'UQAM, seule autre association de retraités d'une université francophone du Québec membre de ce regroupement, l'APRUM a choisi d'en devenir membre pour une première année afin de connaître les bénéfices que cela pourrait apporter à ses membres. M. André-A. Lafrance a assisté au congrès annuel à Halifax afin d'en apprendre plus sur le fonctionnement des autres associations et sur certains bénéfices comme les différents régimes d'assurance offerts aux membres des associations faisant partie de ce regroupement.

Force est de constater que l'APRUM pourrait vraiment jouer un rôle dans ce regroupement en formant une convergence d'un nombre d'universités québécoises. Avec le délégué de l'Association de l'UQAM, un questionnaire a été envoyé aux différentes associations de retraités des universités québécoises afin d'identifier les intérêts communs qui pourraient alimenter une première rencontre de représentants des associations. La démarche a reçu un accueil très positif.

Une copie de travail d'un tableau regroupant les caractéristiques des associations a été envoyée pour validation. Une première réunion de concertation pourrait avoir lieu à l'automne. L'APRUM a choisi de renouveler son statut de membre au regroupement canadien pour une année sans envoyer de délégué au congrès annuel. Petit bénéfice subsidiaire : les membres peuvent trouver dans les « Bulletins de nouvelles » quelques suggestions d'articles publiés dans les bulletins des associations membres de l'ARUCC.

Certaines associations sont financées par les universités ou les syndicats. De plus on précise qu'il n'y a aucun lien entre l'ACPU et l'ARUCC.

13. Club de généalogie de l'APRUM

François Donati présente le rapport en l'absence des deux responsables.

Pour une cinquième année, le Club de généalogie de l'APRUM a poursuivi ses activités, accueillant de nouveaux membres, des retraités de l'APRUM et de l'APRES L'UM.

Le 7 novembre 2018 - L'école de nos ancêtres. Jean-Pierre Proulx

En répondant à plusieurs questions, Jean-Pierre Proulx a brossé le portrait de l'éducation entre 1634 et 1829. Il a aussi présenté les outils de recherche pour que chacun puisse découvrir si ses ancêtres étaient instruits ou non.

Le 15 janvier 2019 - Résolution de problèmes de recherche d'ancêtres récents. Michèle Bergeron et Janine Huot

Les animatrices ont présenté les démarches et outils qui ont permis de retrouver la trace d'arrière-grands-parents.

Le 12 mars 2019 - Montréal vu d'en haut vu d'en bas à travers le temps : cartes historiques, peintures historiques, estampes et gravures. - Claude Marois

Le conférencier a expliqué comment l'ADN d'une région métropolitaine, d'une ville ou d'une municipalité (comme le quartier, l'îlot ou la rue) passe par la découverte de leur passé territorial depuis leur « naissance » jusqu'à nos jours. Il a présenté l'évolution du territoire par les cartes historiques qui, depuis la fin du XVIIe siècle, témoignent chacune des périodes du développement de la ville.

Le 16 avril 2019 - Périples en Italie à la recherche des traces d'un ancêtre italien. - François Donati

Dans le premier tiers du 19^e quelques artisans et commerçants venus du Nord sont arrivés et se sont intégrés à la majorité francophone. Pietro Donati a quitté un village du nord-ouest de la Toscane dont la spécialité était la fabrication de statuettes de plâtre.

L'automne dernier, François Donati et son épouse sont allés découvrir Coreglia Antelminelli, le village de l'ancêtre qui garde vivant le souvenir de ces *figurinai*.

La présentation comportait un survol de la préparation de ce voyage, de son déroulement et des particularités entourant la recherche d'un ancêtre italien.

Le 7 juin 2019 - Visite guidée de Nicolet et Trois-Rivières

Les visites de lieux patrimoniaux sont fort appréciées des membres. Il y a deux ans, ce fut le Vieux-Montréal et l'an dernier Québec.

Cette année une double visite est offerte à Nicolet et Trois-Rivières. Les gens sont attendus aux Archives du Séminaire de Nicolet, à la Cathédrale, la cinquième après les incendies et le glissement de terrain qui ont emporté les précédentes. À Trois-Rivières, une visite du Musée des Ursulines dont le couvent fut ouvert en 1698 et une du Musée voisin de l'église anglicane St-James.

Les membres de l'APRUM et leurs conjoints sont cordialement invités à cette activité annoncée sur le site de l'APRUM. L'inscription est obligatoire et les gens se rencontrent à Nicolet pour amorcer les visites.

Deux ateliers de démarrage ont été offerts aux nouveaux membres du Club de généalogie. Les membres intéressés à adhérer au Club de généalogie sont invités à envoyer un courriel à l'APRUM qui sera réacheminé aux animateurs.

14. Affaires diverses

Aucun point à discuter.

15. Questions et commentaires des membres

Jean-Robert Derome remercie tous les gens avec lesquels il a collaboré pendant ces nombreuses années. Il souligne particulièrement les moments de discussion avec Jacques St-Pierre qui a été un pionnier pour l'APRUM et à l'Université de Montréal.

16. Mot de la fin du président

Le président invite tous les membres à la salle M-425 pour le cocktail et l'hommage qui sera rendu à M. André-Pierre Contandriopoulos qui recevra le prix Jacques St-Pierre.

La séance est levée à 17 h 10.

Yves Lépine
Président

Francine Gratton
Secrétaire

YL/jcv
Le 19-06-2019
P.V.29-05-2019

APRUM - RAPPORT DU TRÉSORIER 2018-2019

Année	2017-2018	2017-2018	2018-2019
	Présenté à l'AG	Réal	Présenté à l'AG
	le 22 mai 2018	au 31 mai 2018	le 29 mai 2019
REVENUS			
Cotisations par chèque	3 717,00 \$	4 017,00 \$	3 554,21 \$
Cotisations par prélèvement	19 081,23 \$	19 081,23 \$	20 357,25 \$
Intérêts	340,44 \$	340,44 \$	195,00 \$
Publicité	800,00 \$	800,00 \$	1 000,00 \$
Total des revenus	23 938,67 \$	24 238,67 \$	25 106,46 \$
DÉPENSES			
Courrier	3 089,28 \$	3 114,47 \$	1 070,48 \$
Photocopie	1 786,15 \$	1 786,15 \$	1 015,01 \$
Fournitures de bureau	476,23 \$	476,23 \$	102,33 \$
Infographie	747,16 \$	898,73 \$	863,40 \$
ARUCC	300,00 \$	300,00 \$	1 092,62 \$
Frais bancaires	238,96 \$	238,96 \$	195,38 \$
Informatique	1 083,47 \$	1 083,47 \$	1 216,13 \$
Base de données			1 589,84 \$
Conférences et visites	283,22 \$	283,22 \$	1 080,63 \$
Assemblée générale	1 329,46 \$	1 378,88 \$	962,94 \$
Secrétariat	10 246,70 \$	9 121,70 \$	9 100,50 \$
Stationnement	632,00 \$	632,00 \$	657,00 \$
Téléphone	1 255,00 \$	1 255,00 \$	540,00 \$
Représentation	84,03 \$	84,03 \$	191,44 \$
Total des dépenses	21 551,66 \$	20 652,84 \$	19 677,70 \$
Excédent (déficit)	2 387,01 \$	3 585,83 \$	5 428,76 \$

APRUM
État de caisse au 29 mai 2019

CERTIFICATS DE DÉPÔT

6 000\$ à 2,0%	6 000,00 \$
6 000\$ à 1,7%	6 000,00 \$
Total	<hr/> 12 000,00 \$

LIQUIDITÉS BANCAIRES

Compte courant

Solde au 29 mai 2019	24 746,26 \$
Chèques en circulation	2 323,66 \$
Net	<hr/> 22 422,60 \$

RESSOURCES TOTALES **34 422,60 \$**

BUDGET PRO FORMA - projet 2019-2020

	Exercice 2018-2019	Exercice 2019-2020
	Réalisations	Budget
REVENUS		
Cotisations	23 911,46 \$	24 100,00 \$
Intérêt	195,00 \$	195,00 \$
Publicité	1 000,00 \$	1 000,00 \$
Total des revenus	25 106,46 \$	25 295,00 \$
DÉPENSES		
Courrier	1 070,48 \$	1 100,00 \$
Photocopie	1 015,01 \$	1 200,00 \$
Infographie	863,40 \$	1 000,00 \$
Frais bancaires	195,38 \$	200,00 \$
Conférences et visites	1 080,63 \$	1 500,00 \$
Informatique	1 216,13 \$	2 000,00 \$
Assemblée générale	962,94 \$	1 000,00 \$
Fournitures	102,33 \$	400,00 \$
Secrétariat	9 100,50 \$	9 700,00 \$
Stationnement	657,00 \$	657,00 \$
Bases de données	1 589,84 \$	2 500,00 \$
Téléphone	540,00 \$	675,00 \$
ARUCC	1 092,62 \$	300,00 \$
Représentation	191,44 \$	200,00 \$
Total des dépenses	19 677,70 \$	22 432,00 \$
Excédent (déficit)	5 428,76 \$	2 863,00 \$